

Thème 1 - Comprendre les territoires de proximité

Question 2 La région, territoire de vie, territoire aménagé

- La région où est situé le lycée (étude de cas)
- La place et le rôle des régions en France et dans un autre pays européen



La géographie régionale ne décrypte plus seulement un milieu ou un paysage, mais s'intéresse aux acteurs, décrit des mécanismes et présente des enjeux spatiaux.

La région est un découpage du territoire dont l'échelle est remise en cause par les transformations de l'espace (régions européennes : Arc atlantique ou Europe rhénane...).

La région est le deuxième niveau de l'échelle régionale

qui va du local au mondial. Mais la région est à la fois marquée par des limites nettes (administratives, visibles sur les panneaux) et des frontières molles, auréolaires (produits régionaux...).



La région est un jeu entre territoire, société et milieu. L'essor de la modélisation et des statistiques a permis les comparaisons régionales, les classements et palmarès, aboutissant à l'idée de promotion comme pour un produit.



Depuis les années 80, les régions ont fait des efforts pour se doter d'une identité : logos, marketing... afin d'être reconnues des administrés et des acteurs économiques.

Les principaux champs de compétence des régions sont le développement économique, la formation professionnelle, les grandes infrastructures, les transports et les lycées.



La région émerge juridiquement dans les années 60-80 avec la création des Commissions Administratives Régionales en 1962

1963: Commissions de Développement Economique Régional



1972 : Préfets de région
Pierre-Étienne BISH

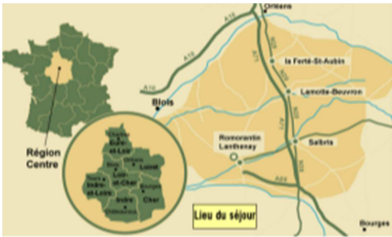
1982: Loi sur la décentralisation

(Création de réelles collectivités territoriales. Création de la fonction publique territoriale (1984)

1986: élection des conseillers régionaux au suffrage universel.

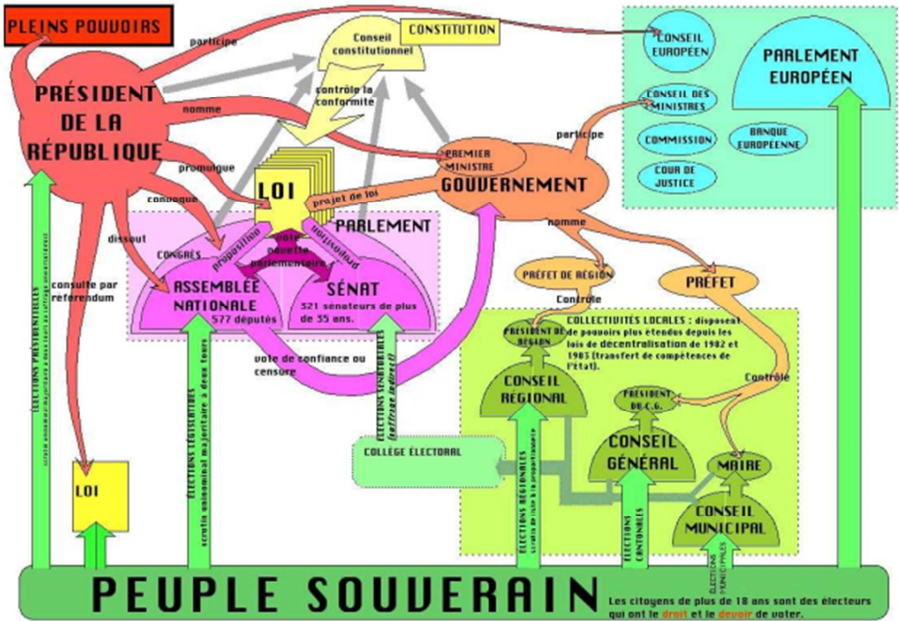
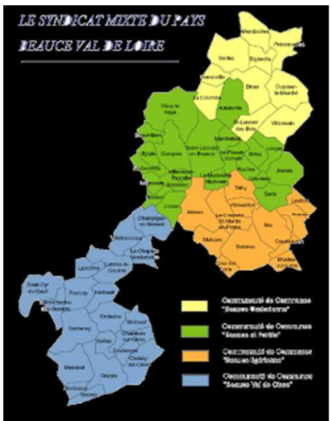
Monique Bévière	UPRC	Opposition régionale	Anne Leclerc	PSa	Majorité régionale
François Bonneau	PSa	Majorité régionale	Philippe Lecoq	FN	Opposition
Marc Brynhole	GC-FdG	Majorité régionale	Charles-Éric Lemaignan	UPRC	Opposition régionale
Carole Canette	PSa	Majorité régionale	Corinne Leveux-Teixeira	PSa	Majorité régionale
Bernard Chauvet	FN	Opposition	Agnès Quatrehomme	PSa	Majorité régionale
Moïsette Crosnier	EÉ	Majorité régionale	Pascale Rossler	EÉ	Majorité régionale
Marie-Françoise Fautrat	UPRC	Opposition régionale	Catherine Soullie	UPRC	Opposition régionale
Bernard Fournier	PSa	Majorité régionale	Franck Supplisson	UPRC	Opposition régionale
Olivier Frezot	PSa	Majorité régionale	Jean-Vincent Vallies	PSa	Majorité régionale
Jean-Philippe Grand	EÉ	Majorité régionale			

- Territoire : espace terrestre humanisé, occupé, approprié, géré et aménagé par des groupes sociaux et appréhendé à plusieurs niveaux d'échelle.



Le territoire se distingue aussi par un sentiment d'appartenance au lieu.

La territorialisation est fondée sur des pratiques d'organisation, de gestion, d'administration, d'aménagement et d'appropriation par un groupe social de l'espace sur lequel il vit et agit.



Il convient de distinguer :

- Territoires de vie, territoires fonctionnels : aux contours flous et mouvants...

- Territoires de gestion, territoires administrés.

La région est à la fois un territoire de vie et un territoire de gestion.

- Aménagement du territoire :
Longtemps défini par l'Etat via la
DATAR et le commissariat
général au plan.

Mais depuis trente ans :

Décentralisation, déconcentration des pouvoirs,
regroupement des collectivités locales en Etablissements Publics de
Coopération Intercommunale (EPCI), augmentation du nombre d'acteurs chargés de l'aménagement du
territoire (syndicats, sociétés d'économie mixte...).

Obj: Equilibre entre la compétitivité, la cohésion et la durabilité.

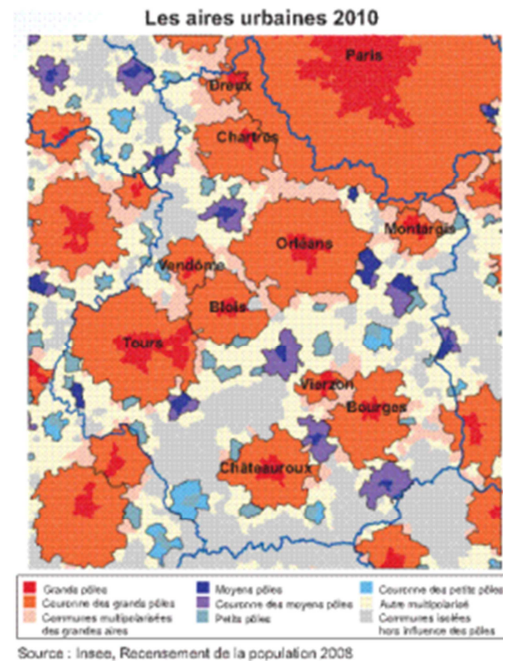
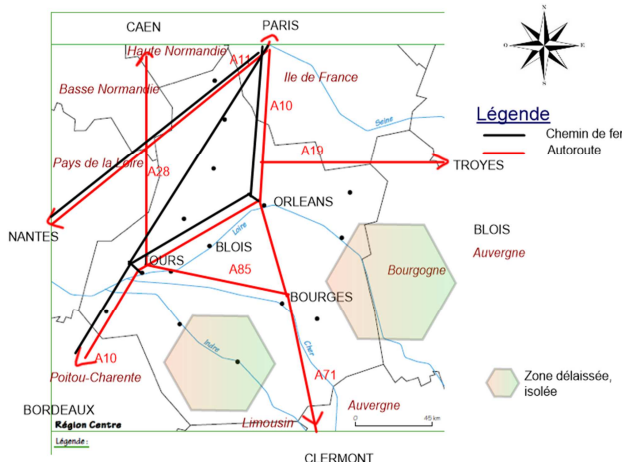
Nouvelles méthodes, avec appel à projets, labellisation, marketing territorial, débats et consultations
publiques...

Planification stratégique à l'échelle régionale :

- Schémas régionaux de cohérence écologique
- Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire
- Schémas régionaux de développement économique

Etude de cas: La ligne LGV

La région Centre.

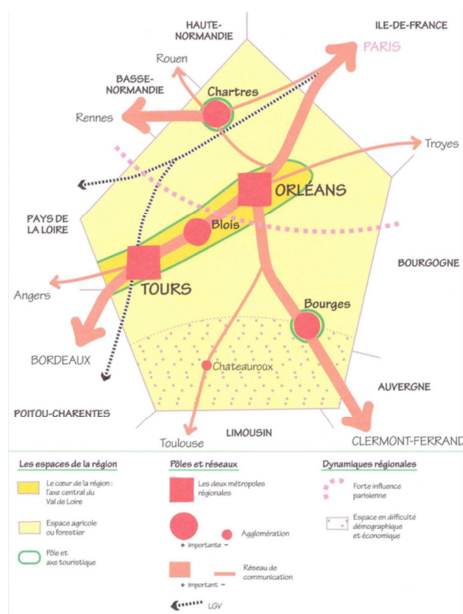
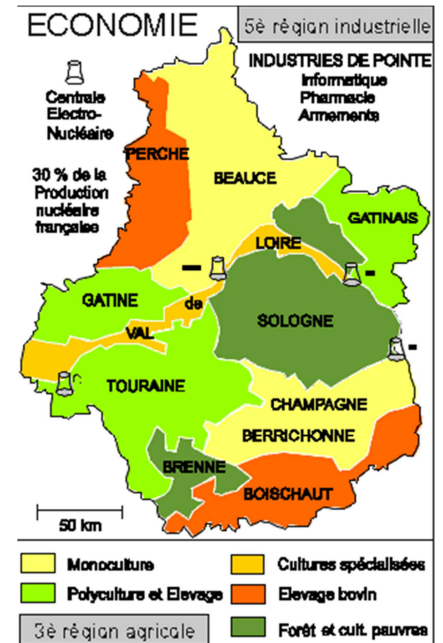
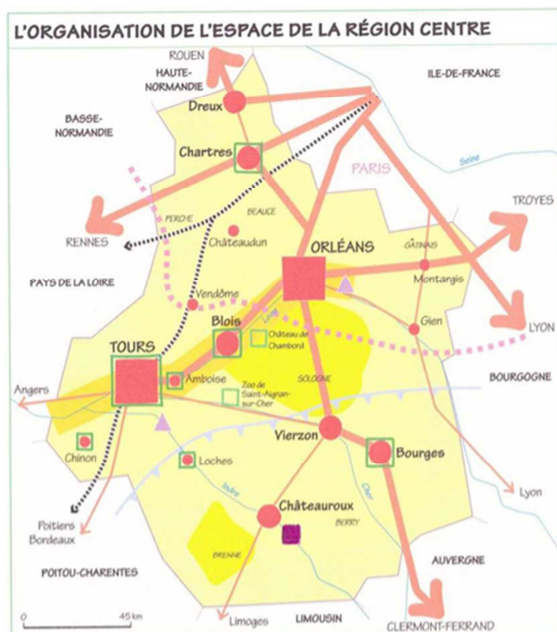


La région Centre en bref :

- 4ème région française par sa superficie, mais 10ème par sa population = faible densité.
- Quelle identité ?

Association de trois provinces historiques (Orléanais, Berry, Touraine),
au nom peu mobilisateur : le centre géographique de la France est plutôt le Massif Central, la région Centre est elle-même dénuée de centre (bicéphalie Orléans-Tours), mais projet de changement de nom aujourd'hui abandonné, politique de communication du Conseil régional.
Bonne qualité de vie et image de marque positive grâce au patrimoine, aux paysages (Val de Loire et Unesco).
- Quelles activités économiques ?

Indicateurs socio-économiques plutôt favorables : revenu fiscal moyen assez élevé, taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, solde migratoire positif.
Production agricole importante : grandes cultures de Beauce ou des plaines du Berry aux forts rendements céréaliers, vignobles AOC de la vallée de la Loire.

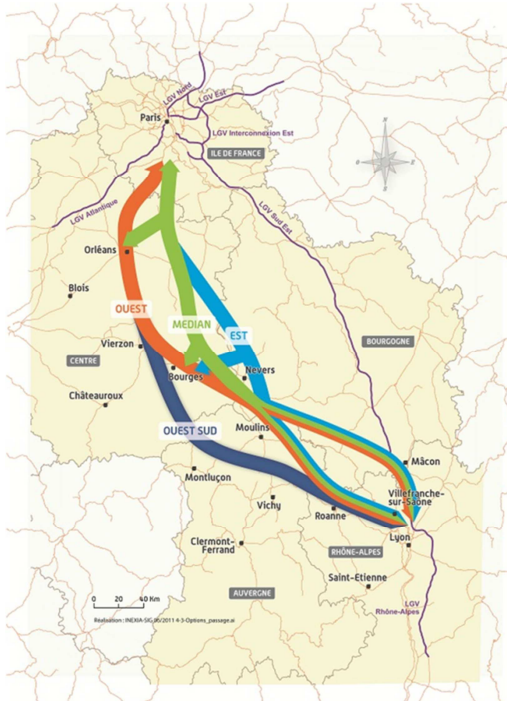


L'organisation spatiale de la région où est situé votre lycée



Principaux projets de lignes à grande vitesse issus du Grenelle de l'environnement

Source: ministère du développement durable.



En période de pointe, deux à trois trains par heure sont mis en circulation, mais des insatisfactions demeurent. Elles sont relatives à la fréquence, à la régularité et à la tarification.

effet 2h59 pour un train direct, ou 3h23 pour un train avec quatre arrêts, pour se rendre de Paris à Clermont-Ferrand, alors que 2h suffisent pour rejoindre Nantes et 2h20 Strasbourg [3050 des 2014]. Ces temps de trajet sont d'ailleurs compatibles avec un déplacement professionnel aller-retour dans la même journée. Autre obstacle à l'utilisation du rail pour des motifs professionnels : l'arrivée tardive du premier train venant de Paris à Clermont (après 18h30).

Les autres liaisons inter-régionales sont peu nombreuses et peu compétitives : double aller - retours assurent le lien entre Clermont-Ferrand et Lyon, dont sept via Roanne, les plus performantes en temps de parcours. Ces derniers varient de 2h19 à 2h27.

Pour conforter son dynamisme, Clermont-Ferrand a besoin, notamment, de rattraper son retard en termes de connectivité qui, aujourd'hui encore, demeure moins favorable que celle des autres villes françaises et européennes de taille équivalente.

A l'horizon 2025, sans atténuation significative, Clermont-Ferrand pourrait se trouver en situation d'enclavement relatif par rapport aux autres capitales régionales qui auront probablement vu leur accessibilité améliorée grâce aux divers projets LGV engagés : Rennes et Nantes (LGV Bretagne – Pays de la Loire), Besançon (LGV Rhin-Rhône), Bordeaux (LGV Sud Europe Atlantique), Strasbourg (LGV Est Européenne deuxième phase), Limoges (LGV Poitiers-Limoges).

Orléans, autre ville majeure du territoire du projet à 3h30 pour Strasbourg, 3h30 pour Lille.

Parallèlement, le réseau ferroviaire desservant les villes du Centre et de l'Auvergne, en dépit des améliorations déjà réalisées ou encore en cours, n'est pas encore adapté aux besoins, d'autant que ceux-ci sont susceptibles de s'accroître.

La moitié de ces liaisons est consacrée à une desserte exclusivement d'Orléans, l'autre moitié à une desserte partagée entre Orléans et d'autres territoires.



1 Manifestation de l'« Union pour la Sauvegarde des Villages » à Matabiau (gare de Toulouse), le 20 mars 2010

Le collectif USV regroupe 17 communes contre le fuseau proposé par Réseau ferré de France (RFF) pour la future ligne à grande vitesse.

2 Pompignan, l'un des symboles de la lutte de l'USV contre le tracé de LGV favori de RFF

Sur le territoire du village, un château et d'autres monuments classés, ainsi qu'un cru célèbre, sont menacés par le tracé D de la ligne proposé par Réseau ferré de France (RFF), qui pourrait être choisi le 31 mai¹. Le président de l'USV est clair : il est favorable à la LGV, mais sur un parcours « moins impactant pour les habitants et le patrimoine ». Son collectif a fait une contre-proposition², s'appuyant sur des études techniques, pour un trajet alternatif qui suivrait à peu près l'autoroute.

Pour le propriétaire du château, le tracé est aberrant. RFF a prévu de faire passer le TGV dans un tunnel sous son parc, mais « techniquement, ce n'est pas réalisable », explique-t-il. Contre la façade de style néoclassique du château, une banderole géante a été apposée : « *Stop ! Vous êtes sur le trajet du TGV* ».

Midi Libre.fr, 27 mai 2010.

1. Validé par le ministère du Développement durable le 28 septembre 2010.
2. Rejetée par les villages proches de l'autoroute.

1. Repérez sur la carte de France le nom des deux projets ferroviaires évoqués par le dossier documentaire. Lequel doit être réalisé le plus rapidement ?
2. Quels sont les acteurs mobilisés par ces projets ?
3. A quelles échelles interviennent-ils ?
4. Quels sont les principaux arguments échangés en soutien ou en opposition à ces projets ? Dans quelle mesure peut-on considérer que le tramway d'Orléans s'intègre au projet POCL ?
5. Quels liens existe-t-il entre les arguments et la position géographique des acteurs ?

Etude de cas : la ligne LGV

4 choix possibles:

- Tracé Ouest (Indre: Chateauroux, Orléans)
- Tracé médian (Cher: Bourges)
- Tracé Est (Bourgogne)
- Doubler la ligne Paris-Lyon.

Arguments pour convaincre:

- Coût du tracé
- Rentabilité de la ligne.
- Coût environnemental (parcs naturels...)

Résultats:

Après concertation, l'Etat décide de repousser le projet à plus tard pour des raisons financières.

Quel est l'intérêt d'une ligne grande vitesse Paris - Clermont ?

- On gagne du temps (plus rapide, moins de détour).
- Ça va créer de l'emploi le long de la ligne
- Attraction touristique.
- Meilleur pour l'environnement (- de CO2)
- Attractivité économique et démographique.
- Possibilité de redonner du souffle à des villes secondaires ("hub")
- Permet de désengorger Paris - Lyon.

1) La région centre

Définition de région : depuis 1982, la région en France est une collectivité territoriale dotée d'institutions propres, d'un budget et de compétences importantes

A) Les caractéristiques de ma région.

Avantages/inconvénients : Ce n'est pas trop loin de Paris, ni très loin de la montagne ou de la mer. C'est sur un axe nord/sud. Mais c'est rarement une destination en soi. Et c'est aussi un peu loin de tout.

Clip ambition 2020 Région centre

B) L'organisation du territoire.



Légende

Un axe central : le Val de Loire

- Axe central du Val de Loire
- Métropole régionale
- Axe de communication
- LGV
- Aéroport (Paris)

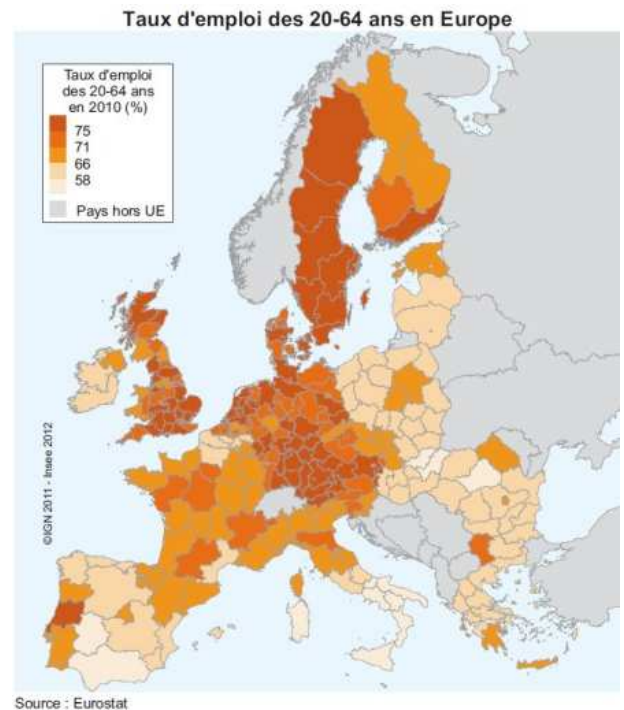
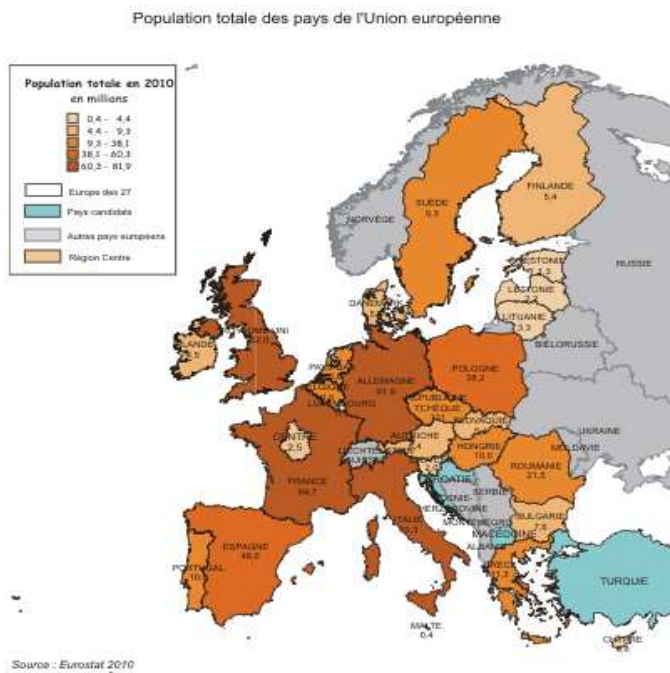
Une grande diversité d'espaces

- Agglomération
- Espaces ruraux:
 - espaces agricoles traditionnels
 - espaces horticoles
 - espaces forestiers ou humides
- Parcs naturels
- Parcs régionaux
- Espaces en difficulté démographique et économique

Une région dans l'orbite parisienne

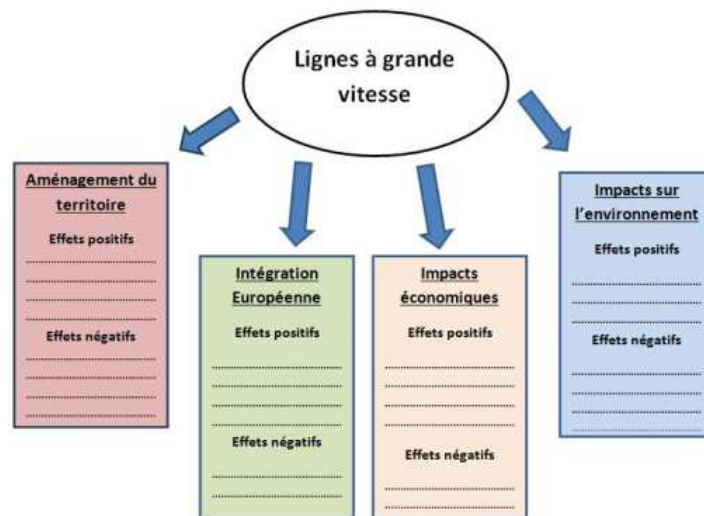
- Paris
- Influence de Paris

C) Quelle est la place de la région centre en France et en Europe ?



II) LGV

A) En quoi consiste cet aménagement ?



Partir du nom de la région centre : définie par sa situation géographique particulière : au centre de la France.

MEA à l'oral : Doc : le logo de la région

Quelle est la nature de ce document ?

Qu'est-ce qui est représenté sur ce doc ?

Quel est le message transmis ?

Quel est son rôle ?

L'avez-vous déjà vu qq part ?

Avantages/inconvénients : Ce n'est pas trop loin de Paris, ni très loin de la montagne ou de la mer. C'est sur un axe nord/sud. Mais c'est rarement une destination en soi. Et c'est aussi un peu loin de tout.

Donc quelle est la place de notre région en France ? Quels sont ses liens avec les régions voisines ? Est-ce une région dynamique et attractive ? Et en Europe ?

Définition de LGV : c'est une ligne ferroviaire construite pour permettre la circulation des trains au-delà de 250 km/h.

B) Pourquoi ce projet peut-il changer l'avenir de la région centre ?

Questions FA LGV II. Dossier LGV : Relier la France à l'Europe. P. 312 à 317.

Enjeu important pour la région centre et pour la ville de Bourges : le tracé de la ligne LGV.

Entre Paris et Lyon : Orléans puis ?...

Peut-être une impulsion : implantation d'entreprises, dynamisme, augmentation des loyers, nouveaux emplois... Mais : pb écologiques, concurrence entre les différentes utilisations des espaces.

Et si la LGV ne passe pas par Bourges ? Quelles sont les conséquences ? Quel est le rôle de la région ds tt ça ?

C) Les acteurs du projet

CESER : Conseil économique, social et environnemental de la région centre.

On explique les différents acteurs :

- ceux qui proposent le projet : RFF (réseaux ferres de France)
- ceux qui sont concernés : les différentes régions notamment.
- Tous les habitants ont leur mot à dire lors du débat public organisé par une commission indépendante. Dès débats ont eu lieu dans toutes les régions et les départements concernés. Voir dans la rubrique « s'informer » : le calendrier du débat public. Des réunions dans des villes comme Orléans, Clermont, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Vierzon... ont été organisées pendant 4 mois, sur des thématiques différentes : ex. l'emploi, l'environnement, les transports...

I) Le croquis de synthèse

Comment s'organise l'espace de la région centre ?

6 départements : Le cher, le Loiret, l'Indre, l'Indre-et-loire, le loir-et-cher, l'eure et loir.